



HAL
open science

Chronique : Troisièmes journées d'études sur les problèmes économiques et sociaux de la population montagnarde européenne, par R. LEROY - Le 6e Congrès international de la science du sol, par Ph. DUCHAUFOUR - L'utilisation du contreplaqué pour la construction d'embarcations de plaisance - Colloque international sur la contribution française à l'étude de la flore nord-américaine, par R. ROL

R. Leroy, Philippe Duchaufour, René Rol

► **To cite this version:**

R. Leroy, Philippe Duchaufour, René Rol. Chronique : Troisièmes journées d'études sur les problèmes économiques et sociaux de la population montagnarde européenne, par R. LEROY - Le 6e Congrès international de la science du sol, par Ph. DUCHAUFOUR - L'utilisation du contreplaqué pour la construction d'embarcations de plaisance - Colloque international sur la contribution française à l'étude de la flore nord-américaine, par R. ROL. 1956, pp.785. 10.4267/2042/27244 . hal-03383926

HAL Id: hal-03383926

<https://hal.science/hal-03383926>

Submitted on 18 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHRONIQUE

Troisièmes journées d'études sur les problèmes économiques et sociaux de la population montagnarde européenne

La Confédération européenne de l'Agriculture (C.E.A.) dont le secrétariat général est à Brugg (Suisse) a organisé, du 17 au 19 juillet 1956, des journées d'études à Grenoble, en vue d'examiner les problèmes que pose l'amélioration du sort des familles paysannes des montagnes européennes, et plus particulièrement de la chaîne alpine; cette réunion a été suivie les 20 et 21 juillet d'une tournée dans les Hautes-Alpes, et notamment dans le Queyras pour étudier les réalisations récentes effectuées dans cette vallée qui constitue une zone témoin. Cinq nations étaient représentées par des délégations: la République fédérale allemande, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la France.

Il convient de préciser que la C.E.A. a succédé depuis 1948 à la Confédération internationale de l'Agriculture; elle s'emploie particulièrement à maintenir et à encourager les exploitations paysannes familiales. A la conférence de la F.A.O. à Washington en 1949, certains pays d'Europe avaient demandé que cette organisation s'intéresse spécialement à l'amélioration des conditions de vie des populations montagnardes: deux réunions préparatoires eurent lieu à Innsbruck (Autriche) en 1950 et 1952, ainsi qu'un stage dans l'école des paysans montagnards d'Hondrich (Suisse) en 1953. Depuis cette date, la C.E.A. a pu organiser ses premières journées d'études à Lienz (Allemagne) en 1954 et ses deuxième journées à Gardone Riviera (Italie) en 1955. Bien entendu, la F.A.O. suit de près ces réunions qui sont susceptibles de lui fournir de précieux éléments d'information (1).

Lors des journées italiennes de 1955, il avait été jugé utile d'examiner en 1956 les problèmes forestiers dans la mesure où ils ont une incidence sur la vie de la population rurale montagnarde. C'est pourquoi, à Grenoble, une journée a été consacrée spécialement à ces questions sous forme de deux rapports suivis de discussions dans la matinée du 18 juillet et d'une visite en forêt de Prémol l'après-midi; il a pu ainsi s'établir quelques contacts intéressants entre les forestiers des divers pays représentés, encore qu'ils n'aient constitué, en nombre, qu'une minorité dans les délégations.

Le rapport du Professeur Luciano MOSER, inspecteur général des Eaux et Forêts à Milan, a traité de la fonction de la forêt dans l'économie de montagne, et il faut noter qu'il analyse des faits et reflète des préoccupations qu'on pourrait parfaitement retrouver sous la plume des forestiers français alpins:

— utilité de la forêt pour la lutte contre les phénomènes torrentiels et pour la production de bois de service dont les débouchés sont assurés et dont la valeur a proportionnellement augmenté davantage depuis 1938 que celle du blé ou du lait;

(1) Renseignements extraits en les résumant, d'un article de A. DEPERRAZ, ingénieur en chef des services agricoles des Hautes-Alpes publié dans le n° 104 du bulletin technique d'information des services agricoles de novembre 1955.

— possibilité d'augmenter la surface affectée aux forêts en montagne en ne réservant à la culture et à l'exploitation pastorale que des terres susceptibles d'assurer ces productions avec de bons rendements;

— nécessité d'augmenter l'accroissement des forêts par la diffusion de bonnes techniques sylvicoles, par l'enrésinement des taillis, par l'amélioration des méthodes d'abatage et de vidange.

Evoquant les difficultés qu'on a parfois à protéger les forêts vis-à-vis des populations de certaines vallées, qui, dirions-nous, n'ont pas une « mentalité » forestière, le Professeur MOSER note fort judicieusement que le respect de la forêt est d'autant plus facilement assuré que son rendement économique est plus élevé. Enfin, la forêt particulière constitue pour l'exploitant agricole une Caisse d'Épargne où on peut puiser dans les moments difficiles, ou, sous une forme plus imagée, comme nous l'avons également entendu dire au cours de ce Congrès « un donneur de sang pour la ferme malade ».

La délégation allemande a présenté un rapport de MM. O. LIEDL, directeur forestier de l'association fédérale bavaroise pour la forêt privée et Karl RAUCHENBERGER, inspecteur général des Eaux et Forêts à Munich. Les auteurs ont exposé eux-mêmes verbalement leurs idées dont il faut chercher la source dans l'étude de trois districts forestiers des Alpes bavaroises peuplés surtout d'épicéas et où la forêt particulière apparaît moins morcelée qu'en France. On relève dans ce rapport beaucoup de préoccupations communes avec celle des forestiers italiens; toutefois, M. RAUCHENBERGER insiste aussi sur la nécessité de séparer « dans l'espace » la culture forestière et l'exercice du pacage, jugeant d'un rendement inférieur le « pâturage boisé » (c'est-à-dire, sans doute, l'équivalent de nos prés-bois), et la « forêt pacagée », c'est-à-dire l'usage assez souvent répandu d'ouvrir au bétail les « cantons défensables ».

Que devons-nous penser au juste de cette opinion? Elle semble traduire les souhaits de la majorité des forestiers alpins français. M. l'inspecteur général MESSINES a notamment écrit récemment que dans les Alpes « le parcours du bétail en forêt a été réduit, et, pour le plus grand bien de l'économie pastorale, on tend de plus en plus à séparer l'exploitation forestière et l'exploitation pastorale en constituant des forêts fermées d'une part et des pelouses améliorées d'autre part » (2). Cependant, il semble que quelques réserves puissent être faites dans des cas particuliers: d'une part pour les prés-bois dont les arbres fournissent un abri au bétail et au sol dans les régions sèches et chaudes, d'autre part en ce qui concerne la forêt d'essences de pleine lumière qui ne diminue pas trop la croissance de l'herbe: c'est le cas notamment des vieux mélèzeins. Ainsi, dans la Revue forestière française, PONCET a signalé que certains mélèzeins clairs, ouverts au pâturage des bovins, semblent fournir de fait un revenu pastoral égal au revenu forestier (3); DUCHAUFOUR a constaté aussi que le piétinement par le bétail est dans certains cas un bien pour éviter sous les peuplements de mélèzes la formation d'un sous-bois d'éricacées nuisible à la régénération et pour favoriser la pénétration des graines dans le sol (4). Enfin, le problème dépend encore de la densité du bétail introduit en forêt et de l'importance des surfaces dont il peut disposer au dehors. Nous ferons observer qu'en matière de sylviculture, il n'y a pas de thèse qui soit bonne dans 100 % des cas (la sylviculture est à la fois une science et un art, et l'art ne peut être codifié), et qu'il est bien difficile

(2) Cahier n° 2 de « Rivières et forêts », imprimé par la société d'édition et de publicité PEMA à Paris, 98, boulevard Malesherbes, et consacré aux Alpes du Nord (1^{er} trimestre 1956).

(3) Voir « Mélèzes et pâturages », dans la Revue forestière française de janvier 1954.

(4) Annales de l'École Nationale des Eaux et Forêts, tome XIII, fascicule 1, 1952.

de formuler une recommandation qui soit valable partout dans des contrées aussi variées que celle de la chaîne alpine. En fait, l'interdiction du pâturage en forêt paraît une bonne solution dans la grande majorité des cas, et comme nous connaissons autrement plus de forêts ayant souffert d'abus caractérisés de pâturage que de cas où on ait pu regretter qu'elles ne soient pas ouvertes au parcours, nous pensons qu'il est psychologiquement bien plus utile, sous une forme générale, de recommander l'éloignement du bétail hors de la forêt que de monter en épingle quelques observations discordantes susceptibles d'être facilement exploitées par certains éleveurs de troupeaux enclins à user des terrains boisés sans aucune retenue.

Quoi qu'il en soit, la discussion de ces problèmes a abouti à une motion votée à l'unanimité, et il est intéressant de noter que c'est la première fois, dans les journées d'études de la C.E.A. consacrées à la montagne, qu'il est présenté des conclusions sous une forme aussi officielle. Voici l'essentiel du texte de cette résolution préparée par la délégation allemande, ou du moins sa traduction en langue française.

« ...Il est absolument nécessaire de viser à une séparation dans l'espace du « pacage de la forêt, en prenant en considération les conditions de la région. « Cette séparation constitue le début de l'intensification et des meilleurs rendements pour les deux formes d'utilisation du sol. Les mesures suivantes « améliorent immédiatement les rendements de la forêt paysanne :

« a) reboisement accru et renforcé de toutes les surfaces agricoles qui ne « rendent pas et intensification du pacage sur des sols favorables ;

« b) maintien absolu de la forêt protectrice et exécution à temps des travaux « de protection contre les avalanches et les torrents en donnant la préférence « aux méthodes biologiques plutôt qu'aux procédés mécaniques ;

« c) amélioration de l'exploitation des forêts par la construction de che- « mins et l'utilisation de treuils et de câbles ;

« d) abandon de la coupe rase et recherche de la régénération naturelle « dans des peuplements mélangés traités selon le système du jardinage ;

« e) amélioration des soins au sol et traitement adéquat des peuplements « (éclaircies) ;

« f) meilleure mise en valeur du bois ».

Dans ce dernier paragraphe, il faut entendre que le propriétaire rural gagne davantage à vendre le bois après l'avoir exploité lui-même qu'à le vendre sur pied.

Un tel texte apparaîtrait évidemment plus clair aux forestiers français si l'original en avait été rédigé dans notre langue ; mais, sans s'attarder aux imprécisions ou inconvenances de termes techniques dues à la traduction, le sens général ne peut qu'emporter notre adhésion. Et surtout l'essentiel est qu'une résolution de ce genre ait pu être votée, non par quelques forestiers réunis entre eux, mais par un public très divers, parmi lequel on notait, en dehors des fonctionnaires, de nombreux représentants — et non les moindres — d'organisations syndicales ou corporatives, agricoles ou économiques. Il est réconfortant de constater combien un idéal commun — en l'espèce le désir d'améliorer les conditions de vie des populations rurales en montagne — peut amener l'entente entre des hommes de bonne volonté que sembleraient a priori séparer les barrières des frontières et la variété de leurs fonctions dans la vie sociale de leurs pays.

R. LEROY.

Le VI^e Congrès international de la Science du Sol Paris - Août-septembre 1956

Le VI^e Congrès international de la Science du Sol s'est tenu à Paris, du 28 août au 8 septembre dernier, à la Maison de la Chimie. Le Congrès était présidé par M. l'Inspecteur Général des Eaux et Forêts A. OUDIN, Directeur

de l'École Forestière. Le Secrétaire général était M. DAUJAT, secrétaire de l'Association pour l'Utilisation des Engrais et Amendements. Huit cents spécialistes, originaires de 52 nations, assistaient à ce Congrès. La France, la Belgique, la Grande-Bretagne étaient particulièrement bien représentées. Signalons qu'une quinzaine de délégués russes participaient aux réunions.

Les travaux étaient répartis dans 6 Commissions, spécialisées chacune dans une branche différente de la Science du Sol; chaque commission était présidée par un savant étranger, mais comportait un vice-président et un secrétaire français: La Commission I s'occupait de « physique du sol », la Commission II de chimie du sol, la Commission III de biologie du sol. Le domaine de la Commission IV était la fertilisation, celui de la Commission V la classification et l'évolution des sols, et enfin la technologie et la lutte contre l'érosion concernaient la Commission VI. Le nombre des communications présentées dépassa toute prévision. En comptant celles qui sont parvenues au secrétariat dans les derniers jours précédant le Congrès — et même pendant le Congrès — leur nombre a dépassé 550. La seule Commission V a eu à en examiner 150. Dans ces conditions, l'emploi du temps s'est trouvé très souvent chargé. Heureusement, l'organisation matérielle était parfaite et le système de l'interprétation simultanée, dans les trois langues officielles du Congrès, français, anglais, allemand, qui était utilisé pour la première fois en France dans un congrès scientifique, a permis, à la satisfaction de tous, un gain de temps considérable.

Les résultats acquis, en matière scientifique, sont spectaculaires: il n'est pas possible de les énumérer dans cette chronique; signalons seulement que les travaux de la Commission V ont permis d'importants progrès, dans l'unification de la nomenclature internationale et dans l'établissement d'une classification internationale des sols.

On doit féliciter sans réserves les organisateurs de cette importante manifestation scientifique, en particulier le président, M. OUDIN, et le secrétaire, M. DAUJAT. Au prix d'un travail acharné, ils sont arrivés à régler au mieux les multiples problèmes qui se posaient, problèmes financiers, problèmes techniques, répartition des locaux, organisation générale de l'emploi du temps. Les manifestations artistiques n'ont pas été négligées et les dames, conviées à visiter les musées et les collections des grands couturiers, ont pu pleinement profiter de leur séjour à Paris. Une réception grandiose a eu lieu le 3 septembre, au château de Dampierre dans la vallée de Chevreuse, où le duc de LUYNES en personne a accueilli les congressistes. Le magnifique château du XVII^e siècle, aussi bien que les frondaisons de son parc, étaient mis en valeur par de savantes illuminations, tandis que résonnaient les sonneries de trompes. D'autres événements marquants de ce Congrès furent la réception à l'Hôtel de Ville, par le Président du Conseil Municipal de Paris, et la grande tournée dans la région parisienne, au cours de laquelle études de profils et visites touristiques alternèrent agréablement; le retour en bateau mouche, à la nuit, dans Paris illuminé, fut particulièrement apprécié.

Après le Congrès, quatre grandes tournées d'une semaine, à travers la France, avaient été organisées; chacune dans une direction différente: la tournée de l'Est était consacrée à l'étude des sols de Champagne, du plateau de Haye, des Vosges et de l'Alsace. Celle de l'Ouest à celle des sols de l'Anjou et de la Bretagne. La tournée du Sud-Est comportait la traversée de la région de Dijon, suivie d'un voyage dans les Alpes et la vallée du Rhône; celle du Sud-Ouest débutait dans le Massif Central, pour se terminer dans les Landes. Une trentaine ou quarantaine de congressistes participaient à chacune de ces tournées; les discussions qui s'engagèrent devant chaque profil, à la lumière des analyses très complètes, furent passionnantes. Elles permirent presque toujours de constater les très grands progrès accomplis dans l'unification des points de vue des pédologues de diverses écoles, en ce qui concerne l'interprétation et la désignation des profils.

Nous terminerons cette chronique, en signalant le rôle actif tenu par le Corps forestier dans cette importante manifestation scientifique; non seulement le président du Congrès était le Directeur de l'École, M. OUDIN, mais encore plusieurs ingénieurs ont participé à l'organisation des commissions et des diverses tournées. La pédologie — en tant que science de la genèse et de l'évolution des sols — n'est-elle pas une science forestière par excellence? Félicitons-nous à nouveau des progrès qui ont pu être constatés, dans la compréhension mutuelle des pédologues de tous pays, à cette occasion. Ils démontrent la vitalité de cette jeune science.

Ph. D.

L'utilisation du contreplaqué pour la construction d'embarcations de plaisance

On sait toute la faveur que conserve le bois pour la réalisation des coques d'embarcations de tonnage réduit.

Son bas prix de revient, sa facilité de mise en œuvre, mais beaucoup plus encore ses qualités techniques: légèreté, élasticité, résilience, en font toujours le matériau approprié.

Une évolution, toutefois, se dessine quant à la forme d'utilisation du bois. Si la construction par bordés en lames d'acajou, d'okoumé ou d'autres essences résistantes et durables, est encore largement représentée dans la fabrication des bateaux de plaisance, on constate une tendance à faire une place de plus en plus grande au contreplaqué.

Celui-ci n'est plus réservé seulement aux superstructures et aux aménagements intérieurs, mais on l'utilise également de plus en plus pour la coque elle-même.

D'aucuns seront surpris d'un tel emploi, qui ignorent les progrès réalisés dans la technique de fabrication de ce matériau, et dans les performances exceptionnelles de ses collages. C'est, qu'en réalité, le contreplaqué « MARINE », réservé à cette utilisation nouvelle, constitue un véritable stratifié et les résines synthétiques servant au collage sont rigoureusement indestructibles par l'eau douce ou salée. La permanence et l'inaltérabilité du collage étant acquises, la durée de service du matériau est théoriquement la même que celle du bois massif de même essence, s'il reçoit une protection identique.

Par contre, la structure à fil croisé du contreplaqué en fait un matériau de caractéristiques mécaniques remarquables, plus régulières et plus constantes que celles du bois massif. Il est alors possible de réduire les épaisseurs, donc de diminuer le poids, ce qui permet d'obtenir, à puissance de propulsion égale, des vitesses plus élevées.

Le meilleur exemple en est fourni par la construction de hors-bords en contreplaqué dont les coques, propulsées à des vitesses pouvant atteindre 80 km/heure, résistent à des efforts intenses et aux chocs.

On a appris récemment la mise en service de bateaux en contreplaqué, à moteur, pour la livraison rapide, le long de la Seine, d'un grand journal quotidien du soir. Cet exemple, venant après les très nombreuses réalisations en contreplaqué de canots et bateaux de tous tonnages aux Etats-Unis, a attiré l'attention sur une technique qu'exploitent depuis quelque temps des constructeurs avisés.

En effet, non seulement le contreplaqué est le matériau le mieux adapté pour les grandes vitesses, mais il permet de construire à des prix moins élevés, tous les types de bateaux à voile ou à moteur, pour les services ou la promenade.

A l'économie importante réalisée sur le matériau, pour les raisons exposées ci-dessus, s'ajoute une réduction de plus de moitié du nombre d'heures nécessaires à sa fabrication. La construction est d'ailleurs facile, avec une

main-d'œuvre moins spécialisée que lorsqu'il s'agit de bateaux en bois, et l'industrie américaine livre même aux amateurs toutes les pièces détachées avec des instructions très précises de montage, ce qui permet l'obtention encore plus économique des types de bateaux les plus simples.

Il n'est pas impossible que cette solution, qui met un sport agréable, et de plus en plus goûté du public à la portée du plus grand nombre, soit adoptée en France. Cette évolution peut être envisagée seulement grâce à l'emploi du contreplaqué et en raison des perfectionnements apportés à sa fabrication.

Le prochain Salon nautique, qui aura lieu à Paris, du 28 septembre au 14 octobre 1956 permettra aux visiteurs de se rendre compte des multiples aspects de l'emploi du contreplaqué dans la construction nautique. On verra notamment un bateau dont la coque est entièrement fabriquée en contreplaqué, d'après les plans et instructions de montage établis par le Centre Technique du Bois.

Colloque international sur la contribution française à l'étude de la flore nord-américaine

Du 11 au 14 septembre 1956, le Centre National de la Recherche Scientifique a organisé au Museum National d'Histoire Naturelle un Colloque International sur la contribution française à l'étude de la flore nord-américaine de 1700 à 1850. Les promoteurs de cette réunion, M. le Professeur Roger HEIM, Directeur du Museum et M. le Professeur ROBBINS, Directeur du Jardin Botanique de New-York, désiraient ainsi honorer la mémoire de François-André MICHAUX, mort il y a cent ans, de son père et des autres botanistes-explorateurs français qui découvrirent et firent connaître la flore d'Amérique du Nord.

La meilleure façon de leur rendre un juste hommage était de rechercher et d'exposer leurs difficultés, leurs mérites, ce qui fut fait au cours de séances de travail dont le copieux programme se traduira par une publication de près de 300 pages. C'était ensuite d'aller voir les résultats de leurs introductions au cours des deux journées d'un voyage qui conduisait les participants à la « Glandée d'Amérique » et dans l'Arboretum des Barres, sous les *Nyssa*, *Liquidambar*, Chênes et Pins du Parc de Balaine, dans l'Allier, dont la fondatrice Aglaé ADANSON reçut beaucoup de plantes des prospecteurs eux-mêmes; au parc de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) dont les énormes Noyers noirs et Tulipiers de plus d'un mètre cinquante de diamètre sont très spectaculaires; à Rambouillet enfin où la visite aux cyprès chauves du Rond-d'eau et aux peupliers de la Grille de l'Hôpital, précéda une réception offerte par le Service des Chasses Présidentielles et présidée par M. le Directeur Général des Eaux et Forêts.

Pendant la réunion du Colloque à Paris, une cérémonie eut lieu à Vaureal (Oise) où François-André MICHAUX termina son existence et où une plaque fut apposée sur sa maison.

Aux personnalités du Museum et en particulier à M. J.-F. LEROY, Sous-Directeur du Laboratoire et organisateur du Colloque, s'étaient joints MM. les Professeurs J. EWAN, W.-J. ROBBINS et J.-R. SCHRAMM des U.S.A., Jacques ROUSSEAU du Canada, Ch. BAEHNI de Genève, GAUSSEN de Toulouse, MOTTE de Montpellier et quelques forestiers MM. GALOUX de Belgique et WOOD de Grande-Bretagne, M. le Directeur GUINIER, MM. ROL et POURTET, représentant le Service Forestier Français.

R. R.